



**LISTE COMPLEMENTAIRE
DES CANDIDATS RECUS A LA SELECTION
POUR L'ENTREE EN FORMATION D'AIDE SOIGNANT EN CURSUS PARTIEL
(article 14 de l'arrêté du 10 juin 2021)
JUILLET 2024**

L'admission en formation d'un candidat figurant sur cette liste
est conditionnée par le désistement d'un candidat inscrit sur la liste principale

Conformément à l'article 8 de l'arrêté du 07/04/2020, nous vous demandons
de confirmer par écrit ou par mail à l'adresse suivante r.guimese@ifits.fr, au plus tard le 10
JUILLET 2024 minuit

votre souhait d'entrer en formation et de ce fait, maintenir votre place sur la liste complémentaire

En l'absence de réponse de votre part, vous serez présumé(e) avoir renoncé à votre souhait

RANG	N°DOSSIER	NOM	NOM EPOUSE	PRENOM
1	STD-142	VALLUET		Régine
2	STD-15	MEKONGO		Crescence
3	STD-50	La personne admise ne souhaite pas afficher ses données personnelles		

Le président du jury

Christine MARCHAL, directrice de l'IFAS

